

## ANCRAGE DE MOTTE ET HAUBANAGE

Si le tuteur n'est pas adapté à l'arbre ou à sa situation de plantation, il existe d'autres systèmes de maintien de l'arbre.

### ANCRAGE DE MOTTE

- Un ancrage de motte peut être réalisé :
- Si l'espace autour de l'arbre est insuffisant pour la mise en place d'un tuteurage (contraintes de circulation piétonne et/ou PMR sur des espaces limités).
- Pour la plantation d'une cèpée et de certains conifères.
- Si l'aménagement nécessite un maintien discret de l'arbre.

#### Prérequis

- **Dimensions de fosse suffisamment grandes** (système à prévoir avant l'ouverture de la fosse).
- **Arbres en motte ferme (non friable) et grillagée.**
- **Plantations ne nécessitant pas de protection particulière** (protection vis-à-vis des véhicules, notamment).
- L'ancrage de motte doit être réalisé au moment de la plantation de l'arbre.

#### Ancrage de motte avec ancrés

- Sangles d'arrimage (avec tendeur à rochet) et 4 ancrés plates à bascule.

#### Ancrage de motte sur treillis soudé

- Dimension du treillis > trou de la plantation.
- Avec 3 câbles en acier galvanisé + un anneau passe-sangle à une extrémité et un mousqueton poire à l'autre + sangles d'arrimage (diamètre et dimension des câbles à adapter en fonction du sujet).

### HAUBANAGE

- Un haubanage peut être réalisé pour :
  - Redresser un arbre.
  - Maintenir un arbre suite à une transplantation.
- Il est réalisé pour des sujets de taille importante sur des espaces peu fréquentés, voire non circulés.

#### Mise en place

- **Sur branches charpentières en 3 points avec :**  
3 ancrés à bascule, système de tension à vis, 9 serre-câbles à sabots, 3 protections de tronc renforcées.
- Sur les sujets dépourvus de charpentières accessibles, installer en complément une ceinture avec tendeur à rochet et 3 boucles à anneaux.

Hauteur de l'arbre*	Ø câble	Longueur câble
< 5 M	4 MM	5 M
< 7 M	5 MM	7 M
< 12 M	6 MM	10 M
< 16 M	8 MM	12 M

DIMENSIONS DES CÂBLES POUR L'ANCRAGE DE MOTTE

\* À la plantation

